



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 : OBJET

La prestation fournie par la société **TAXILITY** consiste à mettre à la disposition du CLIENT, un taxi selon les indications fournies par ce dernier.

ARTICLE 2 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions qui suivent, sont acceptées par le client dans la mesure où nos différents services sont utilisés par ce dernier.

ARTICLE 3 : COMMANDES DE TAXI

3.1 : Réservations immédiates

En cas de disponibilité, la société peut prendre en charge les réservations immédiates. Ces dernières peuvent être réalisées aussi bien par téléphone, que par email. Le CLIENT communique les informations nécessaires relatives à la course, pour que la SOCIETE puisse ainsi lui donner le délai estimatif à prévoir avant l'arrivée du taxi. Pour les demandes immédiates, la prise en charge est réalisée à l'adresse renseignée au préalable. En cas d'absence du Client, toute réservation sera annulée dix minutes après arrivée du taxi.

3.2 : Réservations à l'avance

Le CLIENT a possibilité de réaliser une réservation à l'avance, soit dans un délai de 24 heures minimum avant l'heure du déplacement. En cas d'absence du Client, toute réservation sera annulée dix minutes après arrivée du taxi.

La SOCIETE peut refuser les demandes à l'avance certains jours, à certaines heures ou dans certains secteurs géographiques dans les cas suivants : indisponibilités durant le créneau horaire demandé par le CLIENT, conditions climatiques ne permettent pas d'assurer un transport sécurisé.

3.3 : Modalités de commande

Pour chaque demande à l'avance, le CLIENT précise les caractéristiques relatives à la demande (jour, heure, adresse de prise en charge et de destination, ainsi que les informations concernant le passager). Un délai de 48 heures avant l'heure prévue de la prise en charge est accordé au client pour toute annulation ou modification de la commande passée.

3.4 : Retards / Absences

En cas de retard du CLIENT :

- un retard de 20 minutes est accepté seulement pour les accueils à l'aéroport. Au-delà des 20 minutes, l'heure sera facturée 15 euros.
Pour les autres cas de retard 17,30 euros seront facturés au client. (Tarif fixé selon arrêté préfectoral n°2013022 – 0012)
- en cas de retard important, toute réservation peut être annulée par la SOCIETE.

En cas d'absence du CLIENT :

- toute réservation sera annulée dix minutes après l'arrivée du taxi.

3.5 : Modalités de paiement

Le montant de la course, affiché au compteur, doit être réglé par LE CLIENT au chauffeur. En cas d'impossibilité de règlement direct auprès du chauffeur de taxi, une facture de course sera adressée par courrier au CLIENT, qui devra être réglé à la SOCIETE dès réception de cette dernière.